



Article 10 (SFDR)

IVO Emerging Markets Corporate Debt Short Duration SRI

Janvier 2025

Table des matières

A - Résumé.....	2
B - Absence d'objectif d'investissement durable.....	2
C - Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier.....	3
D - Stratégie d'investissement	3
E - Proportion d'actifs durables au sein du fonds	4
F - Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales	5
G - Mesure des caractéristiques environnementales ou sociales.....	5
H - Sources de données utilisées	6
I - Limites de la méthodologie utilisée	6
J - Revue de la durabilité des actifs.....	7
K - Politique d'engagement.....	8
L - Indice de référence désigné.....	10

A - Résumé

IVO Short Duration SRI se concentre sur les titres obligataires public ou équivalent venant d'émetteurs publics ou privés.

En effet, Le fonds IVO Emerging Markets Corporate Debt Short Duration SRI suit une stratégie obligataire High Yield avec une appétence particulière pour les marchés émergents.

La stratégie d'investissement a pour objectif une approche fondamentale pour profiter des inéquations entre les rendements obligataires et la qualité de crédit intrinsèque de leurs émetteurs.

La stratégie repose sur de fortes convictions et sur une prise de hauteur vis-à-vis des benchmarks pour explorer entièrement l'univers du marché de l'obligation, sans contrainte géographique. La stratégie d'investissement d'IVO peut se résumer à investir en suivant une approche « mauvais pays, bonne société », ou « mauvais secteur, bonne société », afin d'obtenir un rendement plus élevé que les produits traditionnels avec un risque plus faible. Par conséquent, une grande partie de notre univers d'investissement est représenté par les émetteurs de pays émergents, les crises de dette souveraine / macroéconomiques étant plus fréquentes sur ces marchés. Cette approche est différente des stratégies de gestion high-yield traditionnelles qui se concentrent généralement plutôt sur des « sociétés endettées, bons pays ».

En ce qui concerne l'analyse extra-financière des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, IVO Emerging Markets Corporate Debt Short Duration SRI garde un taux d'analyse supérieur à 90% et promeut des caractéristiques environnementales qui se matérialisent par l'approche « best-in-universe » de réduction de l'univers de 25 %, tout en excluant les sociétés impliquées dans les industries controversées (voir politique d'investissement responsable de la société de gestion - <https://ivocapital.com/wp-content/uploads/2022/05/Politique-dinvestissement-responsable-IVO-Capital-Partners.pdf>).

En plus de l'analyse de ces caractéristiques, une analyse interne (échelle de couleurs) est effectuée afin de valoriser le premium requis pour l'investissement.

Enfin, IVO Short Duration SRI a un minimum d'investissement durable de 3% aligné sur la taxonomie.

B - Absence d'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Toutefois, les investissements durables présents en portefeuille sont définis sur la taxonomie et sont ainsi conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. En effet, dans le cadre de l'analyse du caractère « durable » des investissements réalisés par le produit financier, le cabinet de recherche Sustainalytics s'assure que sont respectées des garanties sociales minimales (Minimum Safeguards) qui reposent sur les OECD Guidelines on Multinational Enterprises, the UN Global Compact and the ten UN Guiding Principles.

C - Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier.

Ce produit financier promeut un ensemble de 21 caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), à travers l'intégration systématique au processus d'investissement de notations externes fournies par le cabinet de recherche Sustainalytics (<https://www.sustainalytics.com/>), dont la méthodologie prend en compte ces 21 caractéristiques.

Ces caractéristiques incluent : gouvernance des entreprises / accès aux services primaires / pots-de-vin et corruption / éthique des affaires / relations avec les communautés / confidentialité et sécurité des données / émissions, effluents et déchets / carbone - opérations / carbone - produits et services / incidences E&S des produits et services / droits de l'homme / droits de l'homme - chaîne d'approvisionnement / capital humain / utilisation des sols et biodiversité / utilisation des sols et biodiversité - chaîne d'approvisionnement / santé et sécurité au travail / intégration ESG - secteur financier / gouvernance des produits / résilience / utilisation des ressources / utilisation des ressources - chaîne d'approvisionnement.

Selon le secteur d'activité de l'émetteur considéré, une ou plusieurs des 21 caractéristiques sont prises en compte par Sustainalytics pour déterminer la notation de l'émetteur en question, afin de refléter les risques ESG à son secteur d'activité.

Dans le cadre du processus d'investissement propre à ce produit financier, la Société de Gestion utilise la notation Sustainalytics afin de déterminer (i) si elle peut procéder ou non à l'investissement et (ii) dans le cas où elle peut procéder à l'investissement, quelle sera la valorisation requise pour procéder à l'investissement sur la base d'une formule préétablie (notation interne). Ce faisant, le produit financier promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance prises en compte par la méthodologie de notation appliquée par Sustainalytics.

Le détail de la politique d'investissement responsable peut être consulté librement sur le site internet de la Société de Gestion. Afin d'être en conformité avec sa politique d'intégration ESG, la Société de Gestion s'oblige à maintenir un taux de couverture d'analyse ESG du portefeuille obligataire de 90 %. Il s'agit d'un critère contraignant.

D - Stratégie d'investissement

La Société de Gestion applique la politique d'exclusion sectorielle décrite dans (<https://ivocapital.com/wp-content/uploads/2022/05/Politique-dinvestissement-responsable-IVO-Capital-Partners.pdf>) pour l'ensemble des titres obligataires en portefeuille. Les secteurs controversés soumis à la politique sectorielle de la Société de Gestion incluent entre autres les armes controversées, la pornographie, l'extraction de charbon thermique et les sables bitumineux. L'exclusion des sociétés exposées à ces secteurs controversés dépend (i) du degré d'exposition des sociétés auxdits secteurs (mesuré en pourcentage du chiffre d'affaires) et/ou (ii) de l'application ou non par lesdites sociétés d'une politique de « Responsabilité Sociétale des Entreprises » (RSE) qui traite des risques spécifiques à leur secteur. La Société de Gestion s'autorise à garder en portefeuille mais s'interdit de renforcer les titres émis par des sociétés exposées à ces secteurs controversés si les titres étaient détenus en portefeuille avant la date du 31/12/2020. La Société de Gestion s'autorise à investir dans des sociétés exposées aux secteurs controversés sus-cités (en dehors du secteur des armes controversées) dans la limite de 5% du portefeuille concerné, à la condition que lesdites sociétés se mettent en conformité avec la politique d'exclusion de la Société de Gestion dans les 12 mois.

Le fonds applique également des critères ESG contraignants supplémentaires tels que décrits ci-dessous :

- i) La Société de Gestion défavorise les entreprises qui présentent des critères ESG inférieurs à leurs pairs selon une politique « Best in Class ». En effet, le fonds ne saurait investir dans des titres obligataires dont les émetteurs présentent les critères ESG les plus faibles parmi les émetteurs du même secteur d'activité, sur la base des notations ESG fournies par un prestataire de recherche ESG externe de type Sustainalytics. La Société de Gestion s'assure qu'à tout moment, l'univers d'investissement du fonds est réduit d'au moins 20%, sur la base de la politique d'exclusion sectorielle sus-citée ou bien, pour les émetteurs faisant partie des secteurs non-exclus, sur la base des notations ESG. Il s'agit d'un critère contraignant.
- ii) la Société de Gestion intègre de manière systématique une notation interne dans le cas où elle peut procéder à l'investissement. Cette notation interne permet de déterminer quelle sera la valorisation requise pour procéder à l'investissement sur la base d'une formule préétablie et contraignante.

- **Green flag** – L'analyste estime que les risques ESG matériels à l'entreprise ne sont pas susceptibles d'impacter la performance financière de l'émetteur et le rendement de ses obligations.

- **Orange flag** – L'analyste identifie au moins une problématique ESG matérielle qui est susceptible d'impacter négativement le rendement des obligations de l'émetteur.

- **Red flag** – L'analyste estime que le risque financier lié à la gestion des problématiques ESG est très élevé et qu'il est susceptible d'entraver la capacité de remboursement de l'émetteur à court terme.

- **Black flag** – L'analyste juge qu'un investissement représenterait un risque

Le fonds ne saurait investir de manière durable plus de 10% du portefeuille obligataire dans des titres qui n'ont pas fait l'objet d'une analyse interne spécifique des critères « Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance » (ESG) propres à l'émetteur, en plus de l'analyse financière traditionnelle réalisée pour chacun des titres en portefeuille.

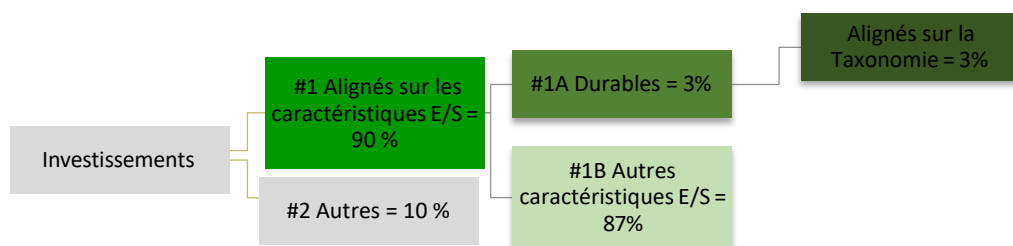
La Société de Gestion surveille de manière continue les critères ESG des titres en portefeuille. En effet, si des titres, pendant leur détention, et à la suite d'une détérioration de leurs critères ESG n'appartiennent plus à l'univers d'investissement réduit défini ci-dessus, la Société de Gestion évaluera la situation et ajustera dans un délai de 3 mois la composition du portefeuille.

L'utilisation de produits dérivés à des fins de couverture n'a pas de conséquence sur la politique de sélection ESG. La Société de Gestion n'applique pas d'analyse ESG à ces instruments dérivés.

E - Proportion d'actifs durables au sein du fonds

Le fonds est investi principalement dans des obligations d'entreprises dont les émetteurs sont enregistrés ou ont une partie de leur activité dans les pays émergents. Pour au moins 90 % d'entre elles, les émetteurs sont soumis à une analyse ESG fondée sur leurs performances selon 21 critères ESG promus par le fonds comme décrit précédemment. Selon les performances de ces émetteurs sur ces 21 caractéristiques, la Société de gestion s'impose des restrictions d'investissement, ce qui permet au fonds de respecter les caractéristiques environnementales promues. Parmi ces

investissements, le fonds se fixe un minimum de 3% qui sont durables au vu de la définition de la taxonomie.



De plus, les investissements durables du produits financier garantissent des minimums environnementales et sociales par le biais du cabinet de recherche Sustainalytics qui s'assure des garanties sociales (Minmum Safeguards) et environnementales minimales (DNSH).

F - Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales

Plus de 250 indicateurs de durabilité associés aux 21 caractéristiques ESG précitées sont pris en compte par le cabinet de recherche Sustainalytics (<https://www.sustainalytics.com/>) pour établir les notations utilisées par la Société de Gestion dans le cadre de son processus d'investissement.

A titre d'exemple, pour la caractéristique émissions, effluents et déchets, les indicateurs pris en compte incluent,

- Gestion des effluents
- Programme d'intervention d'urgence
- Certification EMS
- Système de management environnemental
- Politique environnementale
- Programmes relatifs aux émissions atmosphériques non liées aux GES
- Gestion des puits offshore
- Divulgence des déversements d'hydrocarbures et performance

G - Mesure des caractéristiques environnementales ou sociales

Concrètement, en fonction de la notation Sustainalytics (exprimée sur 100) et d'une notation interne (exprimée sur une échelle de couleur), la Société pourra (i) s'interdire d'investir dans un titre, (ii) s'autoriser d'investir dans un titre, sous réserve d'un niveau de valorisation minimal ou (iii) s'autoriser d'investir sans contrainte dans un titre, dans le cas où les caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance promues par ce produit financier sont atteintes.

H - Sources de données utilisées

Ressources / Outils	Utilisation	Importance au sein du processus
Sustainalytics	<ul style="list-style-type: none">- Utilisation des notations ESG pour l'application de notre politique « best in universe »- Utilisation de la Recherche ESG pour l'analyse qualitative (Controverses, KPI quantitatifs, PAI, etc.)- Utilisation des données sur la taxonomie.	+++
Trucost	<ul style="list-style-type: none">- Calcul de l'empreinte Carbone- Calcul de l'Alignement sur les accords de Paris	+
Bloomberg	<ul style="list-style-type: none">- Analyse de la qualité de la gouvernance (% independent directors, etc.)	++
UNGC	<ul style="list-style-type: none">- Signataire du Un Global Compact	++
Recherche des intermédiaires financiers (brokers)	<ul style="list-style-type: none">- Notes de recherche et modèles de valorisation- Séminaires sociétés et thématiques- Actualité des marchés, secteurs, entreprises	+++

I - Limites de la méthodologie utilisée

Les limites de la méthodologie sont intrinsèquement liées à l'utilisation des données ESG :

- Absence de données ou données incomplètes de la part des entreprises notées (par exemple celles relatives à leur capacité à gérer leur risque ESG) : cette difficulté est atténuée par le fait que plusieurs fournisseurs de données sont utilisés par des sources de données alternatives externes à l'entreprise pour alimenter son modèle de notation.
- Quantité et qualité des données ESG à traiter (flux d'information important en continu à intégrer dans le fournisseur de données) : cette difficulté est atténuée par l'utilisation de l'intelligence artificielle et par le fait qu'un nombre important d'analystes travaillent à transformer les données brutes en données pertinentes.
- Identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG traité en amont des modèles fournisseurs de données pour chaque secteur (et parfois pour chaque entreprise). Une approche quantitative validée par les experts sectoriels et les commentaires des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG les plus pertinents pour un secteur donné.

Par conséquent il existe un risque que la société de gestion évalue incorrectement un titre ou un émetteur.

Afin d'atténuer ce risque, la Société de Gestion effectue une analyse interne et détermine un flag à l'issue d'une analyse qualitative.

J - Revue de la durabilité des actifs

L'étude préliminaire des indicateurs fournis par nos prestataires de services ESG nous permet de classer nos émetteurs potentiels selon leur qualité ESG.

- A – les « meilleures » entreprises en termes d'ESG : communication sur l'importance des questions ESG, mesures environnementales, sociales, et de gouvernance proactives et faisant partie intégrante de la culture de l'entreprise.
- B – les entreprises ayant un bon niveau d'ESG : bonne communication, mesures visant à réduire les risques ESG, existence possible de quelques controverses.
- C – les entreprises ayant un niveau d'ESG moyen : peu de communication et de mesures visant à réduire les risques ESG, existence de controverses.
- D – les entreprises devant améliorer leur politique ESG : communication en matière d'ESG très faible ou absente, forte exposition aux risques ESG, controverses importantes ou nombreuses

De plus, notre analyse interne nous permet de déterminer si l'émetteur évalué répond aux exigences d'IVO Capital Partners en termes de qualité ESG, condition préalable à tous nos investissements. Lors du comité d'investissement, réuni une à deux fois par semaine, la décision d'investissement est prise collégialement en tenant compte du flag ESG comme suivant :

- Green flag

- A, B, C ou D – Ces sociétés peuvent faire l'objet d'un investissement.

- Orange flag

- A ou B – Ces sociétés peuvent faire l'objet d'un investissement si elles justifient d'un écart de taux de rendement au moins supérieur de 15% à l'écart de taux moyen à même notation.
- C ou D – Ces sociétés peuvent faire l'objet d'un investissement si elles justifient d'un écart de taux de rendement au moins supérieur de 30% à l'écart de taux moyen à même notation.

- Red flag

- A, B, C ou D – Ces sociétés peuvent faire l'objet d'un investissement si elles justifient d'un écart de taux de rendement au moins supérieur de 30% à l'écart de taux moyen à même notation.

- Black flag

- A, B, C ou D – Ces sociétés sont exclues de notre univers d'investissement quel que soit leur classement.

Sustainalytics Score Analyse interne	A 0 – 32	B 32 – 50	C 50 – 60	D 60+
Green flag	Société pouvant faire l'objet d'un investissement			Investissement si spread supérieur au spread CEMBI moyen à notation similaire +200pdb
Orange flag	Discussions internes additionnelles et requalification en green, red ou black flag		Investissement si spread supérieur au spread CEMBI moyen à notation similaire +200pdb	
Red flag	Investissement si spread supérieur au spread CEMBI moyen à notation similaire +200pdb			
Black flag	Sociétés exclues de notre univers d'investissement quel que soit leur classement			

Dans certains cas, l'exigence de réactivité ne nous permet pas d'effectuer l'analyse ESG complémentaire avant de passer un ordre d'achat. Nous considérons alors que le gérant peut investir s'il a obtenu l'aval du comité d'investissement et une pré-validation ESG positive auparavant. Dans ces cas-là, l'objectif de la pré-validation est d'éviter d'investir dans des émetteurs qui recevraient un black flag lors de l'analyse ESG complémentaire.

Une fois l'analyse ESG complémentaire effectuée, l'émetteur se voit attribuer un flag et nous ajustons la position en fonction de la recommandation de notre analyste. Cette analyse ESG interne détaillée peut ainsi aboutir à un désinvestissement si le flag attribué l'exige.

K - Politique d'engagement

1) Pourquoi s'engager auprès des entreprises ?

Le potentiel de croissance des entreprises des pays émergents est important, mais les risques ESG associés le sont aussi. Les réglementations de ces pays sont généralement moins contraignantes et les problèmes de corruption et les défis environnementaux et sociaux peuvent être importants. La plupart des pays émergents sont également moins avancés sur les sujets de communication ESG et de gestion des risques. Notre politique d'engagement vise à aider ces entreprises à mieux gérer les risques ESG et à les soutenir dans une démarche de changement positif.

Aujourd'hui, notre statut de « boutique » de gestion d'actifs et notre taille intermédiaire nous permettent d'être flexibles et d'adapter très vite notre politique d'investissement. Cependant, malgré notre capacité à réagir rapidement et à nous entretenir régulièrement avec le management, le fait que nous investissions dans la dette et non dans les actions des entreprises nous donne de facto moins de levier que les actionnaires pour pousser les sociétés au changement. De plus, le marché des pays émergents est peu mature face aux problématiques ESG relativement à celui des pays développés. C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous avons décidé de passer par un prestataire externe, Sustainalytics, pour nous aider à accroître notre impact et nous accompagner dans cette politique d'engagement.

2) Engagement au sein de Climate Action 100+

En juin 2020, IVO Capital Partners a rejoint l'initiative d'investisseurs Climate Action 100+, lancée en décembre 2017 au cours du One Planet Summit et considérée comme l'une des initiatives les plus pertinentes pour répondre aux enjeux du changement climatique.

Climate Action 100+ vise à garantir que les plus grandes entreprises émettrices de gaz à effet de serre au monde prennent les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique. Parmi ces entreprises figurent 100 "émetteurs d'importance systémique", qui représentent les deux tiers des émissions industrielles annuelles mondiales, ainsi que plus de 60 autres qui ont la possibilité de favoriser la transition vers une énergie propre.

Aux côtés des 450 investisseurs de l'initiative représentant un total d'actifs de 40 000 milliards de dollars, IVO Capital Partners soutient la déclaration publique d'action et demande aux entreprises d'améliorer leur gouvernance sur le changement climatique, de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de renforcer leur communication financière liée au climat.

IVO Capital Partners est un membre actif des coalitions d'investisseurs qui s'engagent auprès des entreprises suivantes :

- Sasol
- Vale SA
- AES
- Suzano

3) Accompagnement de Sustainalytics

Nous avons choisi Sustainalytics car l'entreprise a plus de 25 ans d'expérience dans le développement et la redéfinition d'un modèle d'engagement transparent basé sur les conventions et les normes internationales. Ses 55 clients engagés dans le monde gèrent plus de 1.8 trillion d'actifs. Son équipe est formée de 21 professionnels de l'engagement en Europe et en Amérique du Nord, qui sont également aidés par plus de 120 analystes.

IVO Capital Partners a décidé de souscrire au service d'engagement Sustainalytics centré sur les risques matériels, i.e. les risques ESG auxquels les entreprises sont le plus exposées et qui peuvent avoir un impact significatif sur leur performance financière. Sustainalytics entame un dialogue constructif avec les entreprises les plus exposées en termes de risques ESG afin de les aider à mieux gérer ces risques et à mettre en place des bonnes pratiques.

L'objectif de cet engagement est d'aider les investisseurs à protéger leur valeur à long terme en s'engageant auprès d'entreprises à haut risque sur leurs risques ESG financièrement matériels. Sustainalytics fournit un engagement collaboratif et constructif pour aider les entreprises à haut risque de nos portefeuilles à mieux identifier, comprendre et gérer leurs risques ESG. Le but est de combler leurs lacunes en matière de gestion des risques ESG, afin que l'entreprise cible améliore ses performances ESG.

Nous avons accès à la recherche, aux actualités sur les risques ESG transmis par Sustainalytics et aux résultats de leurs entretiens réguliers avec les entreprises. Lors de ces rencontres, des objectifs d'engagement clairs sont définis, les réponses des entreprises sont évaluées et chaque réunion est suivie de recommandations pour s'améliorer. Les développements positifs nous sont rapportés ainsi que les entreprises ignorant les problématiques ESG et ne fournissant pas d'effort d'amélioration, ceci devient alors un point d'attention accru sur l'entreprise.

IVO Capital Partners peut s'investir de la manière souhaitée aux côtés de Sustainalytics et de ses clients pour l'engagement : participation aux réunions, entretiens téléphoniques et voyages, accès à la plateforme client avec l'intégralité de la recherche sur l'univers.

L - Indice de référence désigné

Nous n'avons pas d'indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.